

*Initiatives ministérielles*

Nous avons proposé hier un amendement pour demander au gouvernement de s'assurer que l'équité salariale soit un fait accompli au sein de la fonction publique, plutôt que de considérer qu'il s'agit là d'une question qui doit faire l'objet de négociations. C'est la loi, après tout. Tout autre employeur serait tenu de s'y conformer.

Le gouvernement a refusé d'examiner cet amendement. Nous n'avons pas invité le gouvernement à consacrer davantage d'argent à l'équité en matière d'emploi. Nous avons seulement dit: Que le gouvernement cesse de remettre ces paiements ridicules aux gens, comme s'ils ne les méritent pas dans leur salaire, qu'il intègre ces paiements à leur salaire de sorte qu'ils aient pleinement droit à d'autres avantages sociaux comme les pensions.

Il n'est guère étonnant que, au Canada, la plupart des personnes âgées qui sont pauvres soient des femmes, puisqu'elles ne peuvent même pas toucher des salaires qui tiennent compte de la valeur du travail qu'elles accomplissent. Le gouvernement refuse d'appliquer la parité salariale.

Le commissaire aux droits de la personne a critiqué le gouvernement pour avoir refusé d'appliquer la parité salariale. Le ministre peut s'adresser à la Chambre, comme il l'a fait hier, et dire tout ce qu'il voudra au sujet des montants que le gouvernement consacre à la parité salariale. Il sait qu'ils ne représentent que le tiers de ce qu'il faudrait pour accorder aux groupes d'employés du gouvernement qui sont composés principalement de femmes, un salaire égal au traitement que touchent des groupes constitués majoritairement d'hommes pour un travail comparable et qui sont beaucoup mieux rémunérés.

Il sait que ces montants devraient faire partie des salaires. C'est la seule chose qui constitue réellement la parité salariale, mais il a systématiquement refusé de la faire. Il a systématiquement insisté pour s'élever contre la Commission canadienne des droits de la personne, lorsqu'elle tente de rendre une décision qui permettra d'appliquer la parité salariale dans la fonction publique.

Je mets le ministre au défi d'expliquer pourquoi le gouvernement veut parler de parité salariale, mais refuse de l'appliquer.

Les primes constituent une autre question qui touche à l'équité. Le ministre en a parlé interminablement au cours de la dernière semaine. Je tiens à souligner aux Canadiens que, quels que soient les propos que le ministre a tenus dans les médias ou à la Chambre, il faut encore une fois examiner les faits. Dans le projet de loi dont la Chambre est saisie aujourd'hui et que le gouvernement compte adopter, les primes sont expressément exemptées de tout contrôle.

On a présenté hier à la Chambre un amendement visant à supprimer cette exemption, de sorte que les primes soient également comprises dans le blocage des hausses salariales. Or, le gouvernement a rejeté cet amendement. Bien que le ministre dise à la Chambre et dans les médias qu'il n'y aura pas de primes, le gouvernement a insisté pour déposer un projet de loi qui exempte les primes de toute limite.

Ce gouvernement a présenté un projet de loi l'autorisant à exempter tout employé ou tout groupe d'employés de l'une quelconque des dispositions de cette loi, lui accordant toute la latitude voulue pour accorder des faveurs comme il l'a fait jusqu'à maintenant en signant des conventions collectives avec ceux qui sont déjà dans une bonne position et en écrasant ceux qui ne le sont pas.

Le gouvernement a publié une annonce disant qu'il avait proposé l'équité salariale. Il a proposé d'intégrer les paiements versés au titre de la parité salariale dans le traitement des employés. Le gouvernement fait bien attention de ne pas dire la vérité. Ce qu'il n'a pas dit, c'est que cela ne correspond qu'à une petite partie des montants qui devraient être versés à ces groupes d'employés. Et il n'entend pas faire les paiements demain, mais à un moment donné, dans l'avenir.

Si le gouvernement utilise mon argent et celui des contribuables du Canada pour publier des annonces, qu'il ait au moins la décence de dire la vérité. Ce n'est pas le cas ici.

Je défie le ministre et les députés ministériels qui ont parlé d'expliquer comment le gouvernement va réaliser, dans le cadre d'une loi, les promesses que le ministre a faites aux médias selon lesquelles il n'y aura pas de primes. Je n'approuve pas une telle loi, et je ne trouve pas que cela soit juste. D'ailleurs, je ne crois pas que cette mesure législative, dans son ensemble, soit juste. J'estime que tous devraient être traités de la même façon. Ce qui est bon pour les uns l'est aussi pour les autres. Le ministre ne peut pas simplement se lever dans cette Chambre et dire qu'il va faire quelque chose, aller trouver les médias et répéter qu'il va faire quelque chose, puis refuser d'intégrer ce quelque chose dans la mesure législative qu'il nous présente.

Le ministre a parlé de reprise économique. Des troubles de la sorte nuisent plus à la reprise économique que toute négociation équitable pourrait le faire. Je voudrais soulever un autre point.

Ces dernières années, le gouvernement a constamment cherché à faire exécuter beaucoup de travail à l'extérieur, et a renvoyé des employés. Le ministre a déclaré que peu de gens avaient été licenciés en conséquence du programme de réduction des effectifs. Il se